

Les Echos

Le Quotidien de l'Economie

BREF 2 N°12016

Vendredi 23 Mai 2008

Enquête

Le combat des entreprises d'insertion

Mieux vaut financer le retour à l'emploi que l'assistance, c'est la conviction des entreprises d'insertion, qui font travailler des exclus afin de leur mettre le pied à l'étrier. Alors que le Grenelle de l'insertion se termine la semaine prochaine, elles s'inquiètent de la faiblesse des moyens qui leur sont consacrés et demandent à pouvoir pérenniser leur action.

Vieux réfrigérateurs, machines à laver, cuisinières ou télévisions, l'agence Envie de Strasbourg collecte les déchets électroménagers du Bas-Rhin. Les appareils en bon état sont réparés pour être ensuite vendus d'occasion dans le magasin Envie, tandis que les autres sont démantelés, matière par matière (fer, verre, circuits électroniques, gaz CFC des réfrigérateurs, etc.) pour être recyclés. Une centaine de salariés s'occupent de trier, réparer ou retraiter. A priori, rien ne laisse apparaître de particularités. Tout juste règne-t-il une atmosphère pas tout à fait comme les autres. Ni bureau ostentatoire, ni cravate, ni salamalecs hiérarchiques, juste des tables pour boire le café réalisées avec des tambours de machine à laver et une grande salle commune, style salle de classe. Les salariés s'y réunissent : réfugiés politiques, illettrés, RMistes, jeunes en rupture de ban, chômeurs âgés, sans-logis... Car Envie Strasbourg est une entreprise d'insertion. « Notre priorité n'est pas de dégager le plus fort profit, mais de redonner une chance au maximum de personnes exclues du monde de l'emploi », explique son directeur, Pascal Monard. « Entrepreneur militant », ce titre, il le revendique, d'autant qu'Envie est devenu, à partir de l'exemple strasbourgeois, un réseau de 48 entreprises d'insertion spécialisées dans la collecte, le traitement et la revente d'électroménager, qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 27

millions d'euros et accueille 1.450 salariés en insertion par an.

« Une alternative au coeur du système »

Patron militant, c'est aussi le titre qui convient à David Giffard, président d'AlternA, la structure regroupant les entreprises d'insertion du groupe SOS. Agé de trente-cinq ans, issu d'une école de commerce, il affirme sa volonté de combiner une logique entrepreneuriale et un projet de vie humaine. « Ce qui me motive, c'est de faire évoluer le secteur de l'insertion avec des actions concrètes pour offrir une alternative au coeur du système. Prouver qu'on peut réussir à insérer des personnes en grande difficulté dans des métiers à forte valeur ajoutée », explique-t-il. Véritable créateur d'entreprises, il a monté L'Usine, lieu de réception et de restauration, situé face au Stade de France, à la Plaine-Saint-Denis, dans une ancienne fabrique, siège historique des chocolats Menier. Transformée en salles de restaurant et de conférences, L'Usine (50 salariés, dont 43 en insertion) a gagné son pari : aujourd'hui, le lieu accueille plus de 300 événements par an (soirées, congrès, concerts...). Et peu de clients savent que le personnel vient surtout des cités les plus défavorisées de Seine-Saint-Denis. « A la restauration, au service, à la régie technique, à la maintenance, nous accueillons beaucoup de jeunes en rupture avec le milieu scolaire, souvent habitués à vivre à la frange

de la légalité », explique David Giffard, qui a aussi développé une activité de traiteur, de location de voitures avec chauffeur, de communication et d'édition avant de se lancer dans le commerce équitable.

Au total, AlternA emploie 130 salariés, dont 70 postes à temps plein pour des personnes en insertion, et cumule un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros. « Notre projet économique est pleinement dans le champ concurrentiel, mais avec en ligne directrice un projet social : l'ANPE nous envoie des candidats, à charge pour nous de leur redonner, en vingt-quatre mois au maximum, à travers le travail, des repères, le sens des droits et des devoirs, de la confiance en eux et un minimum de formation pour rebondir sur le marché de l'emploi. »

Plus de trente ans après l'apparition du mouvement de l'insertion par l'activité économique (IAE), né avec la montée du chômage de masse dans les années 1970, ce secteur souhaite obtenir davantage de reconnaissance. C'est l'enjeu principal du Grenelle de l'insertion, lancé en novembre dernier à la demande du président de la République et piloté par le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, Martin Hirsch. Grenelle de l'insertion dont les conclusions seront rendues la semaine prochaine.

« Nul n'est inemployable »
 Que pèse aujourd'hui le secteur ? « Très peu dans le débat économique, alors qu'avec ses 230.000 emplois aidés et ses 17.000 permanents, l'IAE est pourtant un enjeu social fondamental, à travers la reprise du travail qu'elle permet, les activités d'intérêt général qu'elle propose, la solidarité et le lien social qu'elle instaure », regrette Nicole Maestracci, présidente de la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale).



L'IAE, dont le but est d'aider au retour à l'emploi les personnes qui en sont le plus éloignées, se compose de deux grandes familles. L'une s'inscrit dans le champ concurrentiel et bénéficie d'aides d'Etat au prorata du nombre de postes d'insertion, tandis que l'autre développe des activités d'utilité sociale hors du secteur concurrentiel et s'appuie surtout sur diverses formes de contrats de travail aidés. Toutes deux partagent le même credo : « Nul n'est inemployable. » Et la même conviction : mieux vaut financer une aide au retour à l'emploi plutôt qu'une assistance.

Néanmoins, de l'instauration du RMI, en 1988, à la loi sur les exclusions de 1998 puis à celle sur la cohésion sociale de 2005, en passant par la création de multiples contrats aidés (contrats d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi, contrats d'insertion - revenu minimum d'activité, etc.), on est confronté aujourd'hui à un maquis incompréhensible. Régies de quartier, chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, travail temporaire d'insertion, groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, les expériences se sont multipliées, avec le meilleur - la création de vrais tremplins pour l'emploi -, et parfois le pire, quand il

s'agit d'« occuper » temporairement des jeunes, pour faire baisser les chiffres du chômage ou pour des raisons clientélistes en période électorale. En outre, entre les aides de l'Etat, des départements, des communes, entre les aides fiscales et les subventions, plus personne ne peut évaluer la facture. D'un côté, les pouvoirs publics ont l'impression que le coût des mécanismes d'aide à l'insertion ne cesse d'augmenter, tandis que, de l'autre, les opérateurs du secteur se plaignent d'être brimés, alors qu'ils coûtent si peu.

Alors que la France compte 1,9 million de demandeurs d'emploi, 1,16 million d'allocataires du RMI, que 150.000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification et que, pour de nombreux seniors, retrouver un travail reste une gageure, les spécialistes de l'IAE rappellent que les contraintes budgétaires menacent leur survie. Tandis qu'au même moment, les employeurs ont du mal à recruter, notamment dans des activités de faible qualification : BTP, hôtellerie, restauration... Celles-là même où ils interviennent, puisque leur vocation est d'aider les moins aptes au travail. Parmi ces acteurs, il existe environ 1.000 entreprises d'insertion, pour la plupart des TPE, qui génèrent près de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires cumulé et emploient près de 40.000 salariés, dont 30.000 postes en insertion, dans des secteurs à forte intensité de main-d'oeuvre tels que BTP, environnement, gestion d'espaces verts, récupération, recyclage, restauration, services à la personne, travail temporaire... Soumises aux mêmes règles juridiques et fiscales qu'une société classique, les entreprises d'insertion bénéficient, après la signature d'une convention avec l'administration chargée de l'emploi, d'une aide de 9.681 euros par équivalent temps plein pour les personnes qu'elles embauchent en insertion.

Un encadrement solide
 Anciens prisonniers, jeunes sans BEP, salariés licenciés à plus de cinquante ans, illettrés, alcooliques..., l'ANPE oriente vers ces entreprises, pour une durée maximale de vingt-quatre mois, « ceux qui cumulent les

difficultés », le but étant de redonner de « l'employabilité » aux plus faibles. « Longtemps, les entreprises traditionnelles nous ont accusés de leur faire de la concurrence déloyale, en raison de l'aide dont nous bénéficions, mais celle-ci comble seulement la sous-productivité des personnes, le turn-over, le surencadrement nécessaire, l'absentéisme élevé et l'accompagnement social », explique Mathieu Grosset, porte-parole du Comité national des entreprises d'insertion (CNEI). Globalement, les entreprises d'insertion tirent 75 % de leurs recettes de leur exploitation et 25 % de subventions. Mais il leur faut un encadrement solide et la plupart emploient aussi des spécialistes de l'accompagnement social qui aident à démêler les problèmes de logement, d'endettement, de santé... Chez Envie Strasbourg, deux personnes travaillent à plein temps pour cela. « Mes concurrents peuvent venir voir mes comptes, je suis prêt à relever tous les défis, clame Pascal Monard. 90 % de nos charges sont liées au personnel, un modèle qui n'a rien à voir avec celui d'un opérateur classique dans les déchets, soucieux de mécaniser les tâches afin de diminuer ses coûts et d'améliorer sa rentabilité. »

« Un euro investi en rapporte deux »
 Pour le CNEI, pas de doute, l'investissement dans l'insertion est un bon calcul économique. En moyenne, 60 % de ceux qui quittent une entreprise d'insertion retrouvent un travail, en CDI ou CDD de longue durée, ou alors s'orientent vers une formation qualifiante. « Un résultat excellent comparé à ceux de l'ANPE ou d'autres opérateurs, et nous avons prouvé qu'un euro investi dans une entreprise d'insertion en rapporte immédiatement deux en TVA, charges sociales et patronales », insiste Mathieu Grosset. Une étude approfondie menée dans les Pays de la Loire a ainsi montré que la somme des revenus fiscaux et sociaux issus des acteurs de l'insertion et des économies réalisées sur les allocations non versées (comme le RMI) correspondait au double des subventions accordées. Pourtant, les entreprises d'insertion crient misère pour obtenir des créations de postes.

En 2008, et après une longue lutte, 16.000 postes équivalent temps plein ont été inscrits au budget. « L'an passé, j'ai demandé 10 postes et j'en ai obtenu 3, déplore David Giffard. Au lieu de multiplier les dispositifs de court terme et d'affichage pour sortir les gens du chômage, mieux vaudrait un engagement de plus long terme sur le développement des

entreprises d'insertion. »

Davantage de visibilité et une sécurisation du financement, tel est le rêve du secteur de l'IAE, plus que jamais sur le qui-vive, en dépit du Grenelle de l'insertion. Car, jusqu'ici, Martin Hirsch, proluxe sur le revenu minimum de solidarité (RSA), n'a rien promis. Et pour cause, l'heure est

plutôt à la diminution des contrats aidés. D'où la volonté de nombreuses entreprises d'insertion de mieux s'amarrer au monde de l'entreprise classique, en mal de main-d'oeuvre peu qualifiée.

ANNE BAUER

Tous droits réservés : Les Echos 6B7B97FA7980DE19934005915302A1E697C13C74944C4A433BB5A3A	Diff. 140 313 ex. (source OJD 2005)
---	-------------------------------------

Les Echos

Le Quotidien de l'Economie

Vendredi 23 Mai 2008

Enquête

Le Medef découvre un nouveau gisement de main-d'œuvre

Alors que les entreprises peinent à pourvoir les postes peu qualifiés, le mouvement patronal se dit prêt à s'engager aux côtés des acteurs de l'insertion.

« Il y a cinquante ans, les entreprises faisaient de l'insertion sans le savoir. Elles embauchaient la main-d'oeuvre locale, y compris les moins doués du village, et s'occupaient d'améliorer peu à peu leurs compétences. Mais, aujourd'hui, avec la compétition mondiale, l'élévation du niveau d'exigence et la sophistication technique, une partie de la population a de plus en plus de difficultés à avoir accès à l'emploi », reconnaît Jean-Luc Placet, en charge du dossier de l'insertion au Medef. Et, lors de l'université d'été du mouvement, Laurence Parisot a reconnu qu'il était temps de mettre fin à la guerre froide. « Les politiques d'insertion sont portées par des acteurs spécialisés qui ne peuvent plus continuer seuls », constatait la présidente du Medef, en promettant un engagement plus fort en faveur de l'insertion des personnes en risque d'exclusion. Cela, alors que, longtemps, les entreprises n'ont vu chez les acteurs de l'insertion que de gentils animateurs subventionnés qui leur soufflaient déloyalement des marchés, quand de leur côté les

acteurs de l'insertion n'avaient de cesse de dénoncer la brutalité sociale des entrepreneurs.



« Multiplier les passerelles »

Directeur de Sita Rebond, première société d'insertion montée à l'intérieur d'un grand groupe (Suez Environnement), Jean-Paul Stern se souvient : « Filiale d'une entreprise privée, nous étions suspects aux yeux des spécialistes de l'insertion, tandis qu'en interne les syndicats nous regardaient de travers, pensant que nous voulions embaucher des personnes en difficulté pour tirer les salaires vers le bas. Cette situation est révolue. Quand plus de 400.000

postes restent non pourvus, chacun comprend que l'insertion peut être un outil pour prévoir le recrutement de personnes faiblement qualifiées. » En 2007, sur 350 salariés en insertion, dont 80 % n'avaient pas le niveau BEP et 20 % étaient illettrés, 202 ont trouvé un emploi à leur sortie de Sita Rebond, dont 49 chez Sita. Incapables de planifier leurs besoins d'emplois de basse qualification, les grandes entreprises ne cessent au contraire de surqualifier leurs postes, réclamant toujours au minimum bac + 2. Au vu de leurs besoins, elles auraient intérêt à s'intéresser davantage à l'insertion.

Jean-Luc Placet est en tout cas converti : « Il serait illusoire de la part du gouvernement de demander aux entreprises d'insérer un «quota» d'exclus. Des outils existent et fonctionnent, ce n'est pas la peine de réinventer la roue. Les entreprises classiques peuvent former des gens à un métier, mais elles ne connaissent pas l'accompagnement social, ce que maîtrisent les spécialistes de

l'insertion, il faut donc juste accueillir 30.000 personnes par an, multiplier les passerelles. » Le Medef un chiffre qui pourrait facilement être est désormais prêt à venir en renfort : doublé », ajoute-t-il.

« Les entreprises d'insertion

A. B.

Tous droits réservés : Les Echos	Diff. 140 313 ex. (source OJD 2005)
E87DF7AD7AE0FF1A33930FF1D204D1879F818675845A4E2C0C62A96	